

## Religion

# «On peut mettre le logo du Barça sur une kippa?»

**La Fédération suisse israélite a créé un projet destiné aux écoles pour briser les clichés et favoriser le dialogue entre ados et jeunes juifs**

Aurélien Toninato  
@a\_toninato

«Le prophète qui nous a parlé...» «Vous voulez dire le rabbin?» «Heu oui le rabbin, il avait une kippa noire. On peut les personnaliser, on peut mettre un smiley, le logo du Barça?» Rires dans la salle. D'autres questions suivront, parfois insolites, parfois sérieuses. Elles émanent d'adolescents d'un lycée privé de Saint-Julien.

Ils participaient au programme Likrat, organisé par la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), qui vise à «casser les préjugés sur le judaïsme, forger une tolérance et favoriser le dialogue». Le projet, soutenu par la Confédération, a démarré en 2016 en Romandie, où il a déjà sensibilisé 2500 élèves, et 15 000 en Suisse alémanique depuis 2006. L'intervention coûte 120 francs par classe.

## «Et les sacrements?»

Ce vendredi, près de nonante élèves du Lycée de présentation de Marie de Saint-Julien sont réunis dans la Grande Synagogue Beth Yaacov de Genève pour le projet Likrat, qui signifie en hébreu «à la rencontre de». Face à eux, Éric Ackermann, délégué rabbinique et président de la Plateforme interreligieuse de Genève.

Après une introduction sur la définition d'une religion et un bref retour sur l'histoire du judaïsme, les élèves sont divisés en deux groupes. L'un reste avec le délégué rabbinique, pour un peu de théorie avec la présentation, entre autres, de l'Arche sainte qui contient les



Éric Ackermann, délégué rabbinique et président de la Plateforme interreligieuse à Genève, s'est chargé des notions historiques et théoriques. Le port de la kippa était facultatif. Les élèves ont ensuite pu s'entretenir avec trois jeunes juifs. LAURENT GUIRAUD

## École publique prudente

● Aucune classe de l'école publique genevoise n'a encore participé à Likrat. Ce projet présente-t-il un intérêt pour le Département de la formation et de la jeunesse (DFJ, ex-DIP)? «Nous n'avons pas encore connaissance de ce projet, indique Pierre-Antoine Preti, porte-parole du DFJ. Le plan d'études romand prévoit l'enseignement du fait religieux principalement dans le cadre des objectifs d'apprentissage en sciences humaines et sociales. Dans ce cadre, ce projet, qui vise notamment à combattre les stéréotypes, pourrait être

intéressant - sous réserve d'une évaluation précise de sa plus-value pédagogique de la part des directions générales de l'enseignement.» De plus, ajoute-t-il, «la participation étant payante, le coût de l'opération entrera aussi en compte». Ce projet est-il en accord avec le respect de la laïcité à l'école? «Comme le rappelle notre brochure de 2016, la laïcité «n'a rien à voir avec l'ignorance des faits religieux, bien au contraire: l'école laïque a entre autres missions [...] de préparer à la vie dans une société plurielle et d'encourager le respect des différences». A.T.

rouleaux de la Torah. L'autre dialogue au sous-sol, avec Nathaniel, Noya et Addie, trois «Likratinos». Soit de jeunes juifs qui se sont formés sur un an pour accueillir des élèves et répondre à leurs questions. «Au lieu de mener la guerre contre le racisme avec de grands mots, on échange pour montrer qu'on est une personne comme une autre, que notre religion n'est pas plus ridicule ou très différente de la religion chrétienne.» Ils sont quinze pour la Romandie.

Les questions fusent. Sur la kippa, ce qu'elle signifie, customisable ou non - «oui, on peut mettre un logo du Barça». «Mais quand même pas une croix de Jésus?» On s'intéresse ensuite à la circoncision. «Pourquoi c'est obligé?» Le likratino Nathaniel, 20 ans, répond sans gêne, rappelant que c'est le

signe de l'alliance entre Abraham et Dieu. Il enchaîne: «C'est quoi pour vous un juif?» Le public égrène quelques stéréotypes physiques. Le Likratino demande alors si Noya, qui a la peau un peu mate, est juive. «Elle est musulmane!» Raté. «On doit souvent déconstruire les préjugés physiques», souligne la Likratina.

On parle encore talith, chandelier, avant de prendre un peu de hauteur: «Avez-vous des sacrements?» «Naît-on juif?» Réponse affirmative des Likratinos, «cela se transmet par la mère». «Mais imaginons qu'on n'a pas envie d'être juif, comment on fait?» Le dialogue est détendu, des jeunes qui discutent avec d'autres jeunes.

En fin d'échange, une poignée d'élèves demande en aparté: «Pourquoi il y a une guerre entre juifs et

Arabes en Israël?» «Il y a parfois un amalgame fort, il faut rappeler que le conflit se tient entre Israéliens et Palestiniens», confie Julie, cheffe de projet Likrat Romandie.

Anaïs et Maxime, élèves de 15 et 16 ans, saluent le projet, qui «permet une ouverture d'esprit». «Il y a encore plein d'actes antisémites, il faut casser les préjugés, montrer que les gens insultés ne font rien de mal.» Une autre élève, Thalia, est juive. «Je suis confrontée à des stéréotypes, surtout physiques. Ce genre de visite me réjouit, mes camarades rencontrent des gens qui expliquent ma religion mieux que moi. Et ils se rendent compte qu'on n'est pas si différents.»

## Genève encore prudent

Depuis 2016, 12 classes d'écoles privées genevoises ont assisté à ce programme. La demande vient aussi de l'autre côté de la frontière. À l'image de Lycée de présentation de Marie, «d'inspiration catholique mais d'enseignement général», précise Marilyn Roullier, adjointe en pastorale. «Cela fait trois ans que nous participons au projet. Le thème des religions est au programme et nous voulons sortir les élèves de la classe pour plus de contact.»

Afin d'éviter tout déséquilibre, «nous nous sommes aussi rendus au temple de Carouge, à Notre-Dame puis à la mosquée. Après une telle journée, la parole est libérée, les élèves sont plus à l'aise de poser des questions.»

Du côté de l'école publique en revanche, on est encore prudent (*lire encadré*). «Genève est en effet un cas particulier, rapporte Evelyne Morali, membre du comité directeur de la FSCI et responsable du programme Likrat. Nous collaborons avec des classes de l'école publique d'autres cantons. En Suisse alémanique, le Département de l'instruction publique le propose même aux enseignants.»

Le projet Likrat a été étendu à l'Allemagne, à l'Autriche et à la Moldavie, entre autres.

PUBLICITÉ

Tribune de Genève CONCOURS

**Du 18 au 22 juin**  
jouez avec la Tribune de Genève,  
OneFM et TGV Lyria et  
**gagnez**  
5 séjours exceptionnels  
inclus le voyage en TGV Lyria  
pour 4 personnes à  
**Disneyland® Paris**  
du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018

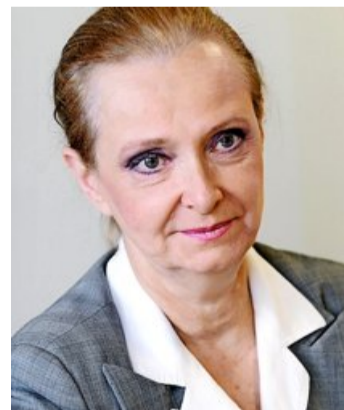


## Une plainte pénale pour menaces agite le MCG en Ville

**La conseillère municipale Danièle Magnin a porté plainte contre son collègue Thomas Zogg**

Au sein de la section Ville du MCG, l'ambiance est loin d'être au beau fixe. Les tensions internes sont telles qu'elles pourraient atterrir devant le tribunal. La conseillère municipale MCG Danièle Magnin vient de déposer une plainte pénale pour menaces et injures contre son collègue de parti Thomas Zogg. Les faits remontent au 5 février. Lors d'un caucus agité, le ton monte entre ce dernier et Jean-Philippe Haas, lui aussi élu MCG en Ville, rapporte la plaignante.

Danièle Magnin finit par reprocher à Thomas Zogg de «se laisser aller à ses nerfs». Il répond: «J'aime ça.» Elle rétorque que, si tel est le cas, c'est que ses parents l'ont «mal élevé». De quoi déclencher, toujours selon elle, l'ire de Thomas Zogg. «Il m'a traité de vieille m..., de pourriture. Il m'a menacé de mort, m'a dit que j'avais moins d'honneur que mon



Danièle Magnin, élue MCG en Ville. LAURENT GUIRAUD

chien et que cela se laverait dans le sang.» Danièle Magnin sort du caucus choquée. «J'avais peur, je ne voulais pas rentrer chez moi. J'ai appelé la présidente du parti, Ana Roch, sans succès. Par la suite, il m'a été demandé d'attendre les élections avant d'agir.» Mais, estimant que son parti ne prend pas la mesure du problème et en raison du délai, elle porte plainte.

De son côté, Ana Roch regrette que «Danièle Magnin se soit em-

pressée de passer par la voie judiciaire plutôt que par une conciliation, comme le prévoient les statuts du MCG». Ces derniers stipulent que «les actions en justice constituent le dernier recours en cas de litige, soit entre les membres, soit entre les organes du Mouvement et un ou plusieurs membres». Ce à quoi Danièle Magnin répond en citant ces mêmes statuts, qui spécifient que l'article précédent ne s'applique pas quand il s'agit d'une affaire pénale.

Sur le fond de l'affaire, Thomas Zogg est coutumier des éclats de voix plus ou moins virulents. Dans les coulisses du Municipal mais aussi en plénière. Le 10 novembre 2015 déjà, lors de la séance, il compare une manifestation pour l'Usine à «la Nuit de Cristal». Ce qui lui vaut d'être remis à l'ordre par le président du Conseil municipal de l'époque, le MCG Carlos Medeiros.

Rebelote au printemps dernier. Persuadé que le maire Rémy Pagani s'en est pris verbalement aux siens, Thomas Zogg lance:

«On ne parle pas de ma famille, c'est tout. Sinon il y a d'autres façons de régler ce genre de situations.» Interrogé sur d'éventuelles suites à donner à cet épisode, Rémy Pagani explique ne pas avoir porté plainte. Il regrette toutefois que «le président Jean-Charles Lathion, censé faire régner l'ordre, ne l'ait pas fait. Même a posteriori. Il aurait dû l'admonester.»

Au parti, Ana Roch se dit consciente de ces débordements. «Nous sommes en train d'essayer de régler le problème à l'interne», conclut-elle. Le chef de groupe Daniel Sormanni n'a pas souhaité commenter ladite plainte. Reste que cet épisode vient mettre à mal la fragile harmonie au sein de la section. Cette dernière connaît un premier semestre difficile entamé par le départ en janvier de l'un de ses piliers, en la personne de Pascal Spuhler. En outre, de fortes dissensions internes entre l'aile droite et l'aile gauche du parti sont apparues clairement au moment du vote du budget 2018, à la fin de mai. **Marie Prieur**

@marie\_prieur